



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

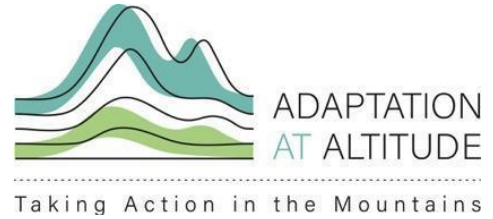


TABLE RONDE

Adaptation aux changements climatiques dans les régions montagneuses : Quelles sont les solutions qui fonctionnent ?

**Table ronde organisée conjointement par l'Union interparlementaire et le programme
Adaptation en altitude de la Direction du développement et de la coopération (DDC)**

20 février 2025, 14 h-15 h (HNEC)

Contexte

Les montagnes couvrent un quart de la surface terrestre et abritent plus de 1,2 milliard de personnes, ainsi que 25 % de la biodiversité terrestre et 60 % des réserves de biosphère de la planète. Elles fournissent également de l'eau douce à plus de la moitié de la population mondiale, ainsi que des services écosystémiques essentiels. Malheureusement, les montagnes présentent également certains des signes les plus évidents des changements climatiques : la hausse des températures, la fonte des glaciers et la modification des régimes de précipitations perturbent les cours d'eau, créent des risques naturels plus intenses et plus fréquents, et menacent les moyens de subsistance dans des zones qui sont souvent confrontées à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire.

Les montagnes ont acquis une certaine importance dans les négociations sur les changements climatiques, puisqu'elles ont été incluses comme thème dans l'objectif mondial en matière d'adaptation, le bilan mondial, le programme de travail de Nairobi et le récent dialogue d'experts sur les montagnes et les changements climatiques lors de la 60^e session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) tenue à Bonn en juin 2024. Alors que les décideurs sont de mieux en mieux informés sur les risques liés aux changements climatiques dans les régions montagneuses, des lacunes persistent dans la planification, la mise en œuvre et le financement d'actions concrètes en faveur des régions montagneuses et dans ces régions.

L'année 2025 est cruciale pour l'action climatique. C'est l'année durant laquelle les engagements nationaux révisés en matière de climat dans le cadre de l'Accord de Paris, appelés contributions déterminées au niveau national (CDN), doivent être présentés. Elle correspond également à la mi-parcours des [Cinq années d'action pour le développement dans les régions montagneuses](#). Il existe donc une fenêtre d'opportunité décisive pour agir afin de garantir que les montagnes sont incluses dans les plans d'action pour le climat. Les parlements du monde entier doivent contribuer à façonner ces engagements, en élaborant des lois solides et en veillant à ce que des mesures climatiques inclusives soient prises.

L'Union interparlementaire (UIP) et le programme Adaptation en altitude (A@A) aident les parlements à faire face aux répercussions des changements climatiques dans les montagnes et à renforcer la résilience des écosystèmes et des populations montagnardes. Forts du succès de la série de webinaires organisée à l'occasion de la Journée internationale de la montagne (2020-2023) et du bulletin thématique conjoint intitulé [Faire face aux changements climatiques en montagne : opportunités d'action pour les parlementaires](#), l'UIP et A@A organisent une table ronde avec des parlementaires, axée sur les politiques et les bonnes pratiques permettant de faire face aux changements climatiques dans les régions montagneuses.

Objectifs de la table ronde

La table ronde réunira un groupe de parlementaires de différentes régions afin d'examiner comment ils peuvent stimuler l'action climatique, y compris la mise en œuvre des CDN. Elle fournira une plateforme pour le partage de

connaissances entre les parlementaires et mettra en évidence les défis, les opportunités et les exemples nationaux de la façon dont les changements climatiques sont affrontés dans les régions montagneuses.

La table ronde est conçue pour être informelle et dynamique de façon à optimiser l'interactivité. Elle permettra d'aborder les questions suivantes :

- Quels sont les besoins et les priorités des parlementaires pour faire progresser l'action climatique dans les régions montagneuses ? Des formes spécifiques d'appui ou d'orientation sont-elles nécessaires ?
- Quels sont les exemples de mesures parlementaires, y compris législatives, visant à garantir l'inclusion des montagnes dans les efforts nationaux de lutte contre les changements climatiques ? Si les montagnes ne sont pas incluses dans l'action climatique nationale, quels sont les obstacles qui s'y opposent ?
- Comment les parlementaires peuvent-ils utiliser leurs fonctions de contrôle pour demander des comptes à leurs gouvernements sur la mise en œuvre des CDN, y compris dans les régions montagneuses ?
- Comment les parlementaires peuvent-ils interagir avec les communautés montagnardes pour veiller à ce que leurs besoins en matière d'adaptation au climat soient pris en compte ?

Les informations recueillies à l'occasion de cette table ronde serviront de base à l'élaboration d'un recueil de bonnes pratiques en matière de lutte contre les changements climatiques dans les régions montagneuses. Les exemples d'action climatique relevés au cours de la discussion pourront également être présentés sur le [portail des solutions](#) d'A@A. Ces contributions seront accessibles à un public plus large et contribueront à façonner les futures politiques de lutte contre les changements climatiques dans les régions montagneuses.

Participants : La table ronde s'adresse principalement aux parlementaires et au personnel parlementaire. Cependant, elle est également ouverte à d'autres participants, notamment des experts qui soutiennent le travail des parlements, des organisations internationales, des ONG, des spécialistes du développement et des chercheurs.

Plateforme de l'événement : Zoom. L'inscription à l'événement peut se faire via le lien suivant : <https://www.eventbrite.com/e/roundtable-adapting-to-climate-change-in-mountains-what-solutions-work-tickets-1202913389329?aff=oddtcreator>

Langues : La table ronde se tiendra en anglais avec interprétation simultanée en français.

